



Paradigmes

Revue académique du laboratoire de recherche
scientifique : *Le Français des écrits universitaires*

LeFEU : E1572300 Université Kasdi Merbah Ouargla

Partition(s) à l'infini



N° 04 – janv. 2019 | ISSN 2602-7933



est une revue périodique publiée en français et destinée aux enseignants-chercheurs et doctorants du laboratoire de recherche scientifique *Le Français des Écrits Universitaires* (LeFEU-E1572300) ainsi qu'à tous les universitaires du domaine souhaitant publier leurs travaux.

Paradigmes se veut un lieu ouvert de rencontres et de confrontations entre différents points de vue. La revue privilégie la réflexion interdisciplinaire inscrite dans le champ triptyque des *sciences du langage*, des *sciences des textes littéraires* et de la *didactique des langues-cultures*.

Paradigmes est ouverte à toute proposition de texte qui s'inscrit dans une démarche universitaire rigoureuse. Des présentations de mémoires et de thèses ainsi que des critiques d'ouvrages peuvent être publiées. Les articles doivent être rédigés en français ; ils sont inédits en ce sens qu'ils ne doivent être soumis à aucune autre revue. Les textes doivent être envoyés au format Word à l'adresse électronique du laboratoire.

Directeur de la publication

Pr. Salah KHENNOUR

Comité de rédaction

Pr. Foudil DAHOU - rédacteur en chef

Dr Halima BOUARI - rédactrice adjointe

Dr Abderrahim HAMLAOUI

Dr Saïd MESSATI

Comité scientifique

Pr. Foudil DAHOU – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)

Pr. Salah KHENNOUR – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)

Pr. Abdelouahab DAKHIA – Université Mohamed Khider Biskra (Algérie)

Dr Dalila ABADI – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)

Dr Saïd SAÏDI – Université Batna 1 (Algérie)

Dr Chafika FEMMAM – Université Mohamed Khider Biskra (Algérie)

Dr Halima BOUARI – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)

Dr Mohamed DRIDI – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)

Dr Massika SENOUSSI – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)

Dr Fatima GAOUAL – Université Kasdi Merbah Ouargla (Algérie)



Éditorial – Pr. F. Dahou 07

DIDACTIQUE DES LANGUES-CULTURES

Au tribunal des citations » : l'auctorialité contrariée 11

Pr. Foudil Dahou, université Kasdi Merbah Ouargla

Cours de didactique : comprendre-apprendre ses concepts-clés 17

Pr. Foudil Dahou, université Kasdi Merbah Ouargla

Politique didactique et didactique nationale : l'autonomie, un long chemin à parcourir 23

Abdenmour Ahmadi, ENS-Ouargla

SCIENCES DES TEXTES LITTÉRAIRES

***Printemps, l'automne scripturaire* de Rachid Boudjedra 29**

Dr Saïd Saïdi, université Batna 1

SCIENCES DU LANGAGE

Les actes de langage dans le discours numérique : cas des réseaux sociaux « Facebook » 45

Amal Baslimane, Pr. Salah Khennour, université Kasdi Merbah Ouargla

La *musique*, proclame-t-on, est le langage universel souverain. Je n'ai jamais su le parler¹, mais j'ai toujours pu le comprendre pour l'avoir écouté des années durant – sans doute, la plus belle récompense de l'autodidacte. Aucune contrainte, beaucoup de liberté.² Aucune méthode mais énormément de méthodologie, laborieusement construite et désormais constructive.

Je possède maintenant ma propre partition ; et ressent, à la suite de Genet, toute l'émotion dédommageant enfin la peine : « *À mesure que j'y progresse, ordonnant ce que ma vie passée me propose, à mesure que je m'obstine dans la rigueur de la composition — des chapîtres, des phrases, du livre lui-même — je me sens m'affermir dans la volonté d'utiliser, à des fins de vertus, mes misères d'autrefois.* »³

Universitaires, la publication scientifique nous hante⁴ au point où « *les limites de la bonne conscience et du dédouanement intérieur* »⁵ interpellent perpétuellement notre vigilance quelquefois prise en défaut.⁶ Le syndrome du plagiat n'est finalement qu'un songe-creux à académiser. Et les universitaires s'y attardant trop longuement, ne sont que le cœur de cible des partisans d'une *domesticité intellectuelle*⁷ qui, au nom de l'éthique et de la déontologie

¹ « *On peut sentir de l'amitié pour un homme qui ne parle pas votre langue, on se tait. Mais on sait mieux l'amitié de celui avec qui on parle. Qui peut s'exprimer.* » ROY (Claude), *Nous*, p. 336, Gallimard, 1972 (coll. « Blanche »), © Le Robert / SEJER -2005.

² « [...] *on n'en peut mais ; chacun est forcé de s'asseoir du côté du rouge ou du blanc.* » GIDE (André), *Nouveaux prétextes : Réflexions sur quelques points de littérature et de morale* [1911], Mercure de France, 1951, p. 50, © Le Robert / SEJER -2005.

³ GENET (Jean), *Journal du voleur*, p. 65, Gallimard, 1949 (coll. « Blanche »), © Le Robert / SEJER -2005.

⁴ « *Il y avait alors aux environs des barrières de Paris des espèces de champs pauvres [...] Jean Valjean les hantait avec prédilection. Cosette ne s'y ennuyait point. C'était la solitude pour lui, la liberté pour elle.* » HUGO (Victor), *Les Misérables*, IV, III, VIII, Gallimard, 1951 (coll. « Bibliothèque de la Pléiade »), © Le Robert / SEJER -2005.

⁵ MONDE (le), 7 déc. 1966, Quotidien français, © Le Robert / SEJER -2005.

⁶ « *Les fautes des sots sont quelquefois si lourdes et si difficiles à prévoir qu'elles mettent les sages en défaut et ne sont utiles qu'à ceux qui les font.* » LA BRUYÈRE (Jean DE), *Les Caractères*, XI, 62, [1688 ; puis 9 éditions augmentées, 1689 à 1696], Nelson, s.d., Garnier, 1932, © Le Robert / SEJER -2005.

⁷ LÉAUTAUD (Paul), in *T. L. F. : Trésor de la langue française : Dictionnaire de la langue du XIX^e et XX^e siècle* (1789-1960), publié sous la direction de Paul IMBS, puis de Bernard Quemada, 16 tomes, C. N. R. S., 1971 (tome I) à 1994 (tome XVI), © Le Robert / SEJER -2005.

universitaire parfaitement incomprises, se complaisent à contredire la pratique véritablement assumée de la recherche scientifique.

De chef d'orchestre redeviendrions-nous de simples et mauvais musiciens ? Certes, notre coup d'archet n'est plus le coup de maître. N'attendons pas pour autant le coup de grâce. « *Il y a souvent plus d'orgueil que de bonté à plaindre les malheurs de nos ennemis : c'est pour leur faire sentir que nous sommes au-dessus d'eux que nous leur donnons des marques de compassion.* »⁸ L'inverse n'est également que trop vrai. C'est une juste question de point de vue lorsque les opinions personnelles et les intérêts des individus divergent.

⁸ LA ROCHEFOUCAULD (François, duc DE), *Maximes et Réflexions diverses*, 463 [À La Haye, 1664 ; puis 1666, 1671, 1675, 1678], Hatier, 1947 (coll. « Les classiques pour tous »), © Le Robert / SEJER -2005.

 didactique des langues-cultures



Au tribunal des citations : *l'auctorialité contrariée*

Pr. Foudil DAHOU

Labo LeFEU [E1572304 : Fled]
Département de Lettres et de Langue Française
Faculté des Lettres et des Langues
Université Kasdi Merbah Ouargla

La citation est-elle une renonciation de soi dans l'exercice académique de la réécriture ? Sommes-nous des plagiaires... et la technologie complice ? Nous sommes cités à comparaître au tribunal des citations ; notre cause est celle des justes, conscients de la valeur des personnes et des individus. Pourtant, notre auctorialité est contrariée à juste raison : le plagiat nous mine et détruit notre égo et notre prétention à parfaire les choses de l'esprit. Seuls restent quelques points de suspension, qui nous surprennent et nous étonnent...

Mots-clés : *citation, plagiat, réécriture, tribunal, technologie.*

In court of quotations: the annordiality thwarted

Is the quote a self-renunciation in the academic exercise of rewriting? Are we plagiarists... and complicit technology? We are summoned to appear in the citation court; our cause is that of the righteous, aware of the value of people and individuals. However, our authorship is thwarted for good reason: plagiarism undermines and destroys our ego and our claim to perfect the things of the spirit. Only remain some points of suspension, which surprise us and surprise us...

Keywords: *Quote, Plagiarism, Rewriting, Court, Technology.*

*« Le voleur /M'a tout emporté, sauf/La lune
qui était à ma fenêtre. » (Ryokan, 1757-1983)*

Sauf ma dignité !...

Cette ténébreuse épigraphe nous servirait-elle donc de prétexte ; oserions-nous accuser Séléne de connivence, de complicité ? Indifférente, muette et silencieuse, serait-elle-même citée à comparaître au tribunal des citations, la Lune ne reconforterait pas notre auctorialité contrariée. Pourtant, elle éclairerait sans doute notre lanterne ; « [...] *Internet fait [alors] figure de coupable* » (Cardon, 2010) tout indiqué. Après mûre réflexion, il nous le faut reconnaître ; séduits par le pouvoir du Web souverain, nous autres universitaires sommes tombés sous le charme du multimédia déformateur alors même que notre

conscience professionnelle, mise irrévocablement en sourdine, nous adjure de soutenir la gageure d'éradiquer l'imposture des auxiliaires aliénants. Acteurs de la formation et de la recherche, il nous appartient, entre autres, de corriger nos pratiques textuelles et notre écriture de la recherche désormais en souffrance. Étudiants et enseignants de plus en plus jeunes, nous regrettons amèrement la leçon de nos briscards forts de leur principe : « *Non pas automatiser l'apprentissage ni le savoir, mais au contraire aider à la construction d'une pensée critique [...]* » (Goarant, 1998). C'est pourquoi, aujourd'hui, nous devons avoir le courage de considérer lucidement nos pratiques fautives, soucieux de la nécessité de notre perfectionnement ; avoir la force intellectuelle de combattre nos comportements rédactionnels déviants qui mettent en péril notre intégrité. En un mot, « [...] il [nous] faut échapper à cette régression à l'infini [...] » (Goffman, 1987) qui guette tout enseignant-chercheur sans pour autant être dupes et « [...] viv[rent] ces nouveaux moyens [technologiques] comme une chance de prendre les raccourcis dans l'accès au développement avec l'espoir de rééquilibrer les rapports Nord-Sud [...] » (Monot et Simon, 1998). C'est pourquoi, il nous importe maintenant, préalablement, de comprendre et de nous comprendre ; sachant que « *le plus difficile dans ce domaine n'est pas la prouesse technique mais la compréhension entre les individus. Vient en effet toujours un moment où il faut éteindre les machines et commencer à se parler...* » (Wolton, 1999).

Au plagiat, tu renonceras !...

Contrairement à ce que l'on pense en milieu universitaire, le recours de plus en plus fréquent au plagiat est le signe évident d'un dysfonctionnement des pratiques scripturales, aussi bien chez les étudiants que chez les enseignants. Loin d'être une solution de facilité, expression d'une incompetence plus ou moins avérée, plus ou moins affichée, l'usage du plagiat dans les divers écrits universitaires se lit essentiellement comme l'effet direct d'une insécurité scripturale. Ni les enseignants ni les étudiants n'écrivent correctement. Une écriture correcte ne correspond à aucune quantité de connaissances lexicales et morphosyntaxiques effectivement attestées. Certes nécessaires mais insuffisantes, ces connaissances de bases ne garantissent assurément pas la production réelle d'un écrit. Tout écrit est la résultante logique de la mise en œuvre des processus rédactionnels de perception, de représentation, de conscience et de compréhension. Tout écrit est d'abord un texte, c'est-à-dire une structure, une charpente, une composition ; une somme de combinaisons de règles grammaticales (phonétiques, phonologiques, lexicales, morphosyntaxiques) spécifiques d'une langue.

Percevoir un écrit, c'est lui reconnaître une existence, une valeur axiologique dans la mesure où déjà le sens de l'écriture induit des comportements d'écriture tant physiques que psychologiques : notre main se déplacera différemment selon les tracés de chaque lettre, de chaque mot, de chaque expression, de chaque phrase ; la portion d'espace accordée à la forme linguistique dessinée sur la feuille de papier obéit à une volonté d'organisation syntaxique et sémantique, rhétorique et sémiologique, stylistique et esthétique conforme aux canons des genres textuels.

Se représenter un écrit (la tournure pronominale est ici de mise), c'est ensuite se convaincre du bien-fondé de sa présence, de son actualisation dans le schéma de la communication en raison de sa dimension pragmatique. C'est aussi s'interroger sur nos préjugés, sur ceux des autres quand nous nous posons la question du devenir de ce même écrit que nous soumettons à la liberté de réflexion de l'étranger. Notre écrit, profondément imprégné de notre intimité langagière individuelle et personnelle, sera soumis à l'extimité langagière sociale et collective qu'il tentera de convaincre ou de persuader afin de survivre dans le labyrinthe des œuvres consacrées.

Avoir conscience d'un écrit, c'est singulièrement considérer l'écriture comme une véritable gymnastique cérébrale sur laquelle influent perceptions et représentations du scripteur.

« [...] car comprendre n'est pas quelque chose de naturel, d'inné. La compréhension demande en effet un effort, celui de l'interprétation, notamment en situation interculturelle : ce n'est pas un simple décodage, c'est un véritable travail. » Source spécifiée non valide.

Ce travail nous devons y consentir en toute connaissance de cause et conviction profonde en embastillant le plagiaire en puissance qui gît en nous au détour de chaque instant de faiblesse ou de lassitude intellectuelle. « *Le plagiaire a un mérite : il conserve* » (Disraëli), protesteront quelques esprits. « *Certains écrivains ne sont nés que pour aider un autre écrivain à écrire une phrase. Mais un écrivain ne peut dériver d'un classique qui le précède* » (Hemingway), corrigeront d'autres. Gardons-nous cependant de ne devenir que de simples caméléons de la production scientifique. « *Le caméléon se joue de ceux qui l'observent en s'identifiant à ce qui l'entoure* » (Atlani). Mais toute identification inauthentique n'est en fin de compte qu'un vernis de culture dont nous devons nous débarrasser par la revendication d'un écrit personnel et individuel et non pas original ou inédit. L'originalité réside toujours dans l'angle

d'approche jamais dans le déguisement des mots d'autrui ni dans l'apparat d'un style volé.

Toute peine mérite salaire !...

Serions-nous ainsi des plagiaires et la technologie notre auxiliaire ? Partagés entre notre promotion de carrière et la promotion du savoir scientifique, retardant à notre insu le compromis salvateur, nos pratiques quotidiennes de l'écrit universitaire semblent l'attester. Mais semblent uniquement car dans nos fréquentations journalières des principes de la textologie, nous essayons invariablement des déboires. En effet,

« dès qu'un scripteur cherche à exprimer quelque chose qui lui est propre, il lui faut donner à son propos une entropie maximale et donc lutter contre la résistance des lois statistiques de la langue dont la pression s'accroît avec l'usage » (Escarpit, 1973 : 28).

Plus spoliateur que bouc émissaire faussement désigné, la technologie crée un ordre du savoir et de sa diffusion qui perd le scripteur universitaire dans la mesure où « *l'autorité qui se dégage de la chose imprimée lui est extérieure* » (Escarpit, 1973 : 38). Si l'effort intellectuel se révèle à la lecture critique de l'écrit final publié et diffusé, il ne résout absolument pas, en l'absence du manuscrit ou du tapuscrit initial, la question soulevée de sa paternité contestée. Le véritable auteur aura beau de se récrier : « *Mes manuscrits raturés, barbouillés, et même indéchiffrables attestent la peine qu'ils m'ont coûtée* » (Rousseau), seul lui répondra ironiquement l'écho de sa propre voix en otage. Dopé jusqu'à l'ivresse de l'impunité, le plagiaire ignore superbement les tourments du demiurge outragé. « *[Car] comment l'accusateur peut-il avoir l'assurance d'être l'origine absolue et non dérivée d'une œuvre antérieure ? Parce que personne ne l'a accusé, mais ce n'est pas une preuve...* » (Entrialgo).

Le remords déchirera-t-il le plagiaire éprouvé par la sourde crainte d'être confondu ? Sa réputation souffrira-t-elle le désaveu public ? Une certitude ; une consolation. « *Plagiaire est celui qui a mal digéré la substance des autres : il en rend les morceaux reconnaissables* » (Valéry). Car fort heureusement,

« chaque auteur a son dictionnaire et sa manière. Il s'affectionne à des mots d'un certain son, d'une certaine couleur, d'une certaine forme, et à des tournures de style, à des coupes de phrase où l'on reconnaît sa main, et dont il s'est fait une habitude. Il a, en quelque sorte, sa grammaire particulière, sa prononciation, son genre, ses tics et ses manies » (Joubert).

Pour un semblant de conclusion...

Si la dénonciation du plagiat est le premier des devoirs de la communauté universitaire et scientifique ; sa compréhension est également le premier de ses droits : nul chercheur n'est l'abri de la calomnie ; aucun chercheur ne saurait échapper à la sentence. « *Toute peine mérite salaire* », nous rappelle le vieil adage ; « *Rends à César ce qui appartient à César !* » ; « *N'est pas des nôtres, celui qui nous trompe !* », nous enseigne le hadith ennabaoui.

Cette exclusion des plus explicites souligne toute la force de la réprobation à l'encontre de l'actor « [...] gris[é] d'impunité [...] » (Mauriac). Cependant, ce droit n'étant pas le nôtre, il nous importe davantage de contextualiser la problématique du plagiat en conviant nos pairs à une réflexion posée commune qui dépassonne la question tout en assumant les craintes de celui qui, pour la première fois, osera contempler, avec hardiesse ou bien par imprudence, son image dans des miroirs d'encre indélébile.

Par ailleurs, et de manière générale, il est indéniable que les enseignants-chercheurs aussi bien que les chercheurs permanents sont confrontés, en Algérie, dans leurs pratiques de recherche à deux obstacles majeurs : celui de l'insécurité scripturale inhérent à celui de l'insécurité linguistique. La maîtrise de la langue croisée à celle de l'écriture scientifique remet en effet en question la validité des résultats obtenus et le rapport du protocole d'expérience menée.

Cette double insécurité, qui paralyserait le chercheur algérien dans sa logique de production des connaissances et/ou du savoir, pose irrémédiablement la question des pratiques langagières à caractère académique, perçues sous l'angle de l'écriture et de la textualité. Aussi s'agit-il d'élaborer toute une réflexion sur le rapport des (apprentis-) chercheurs algériens aux pratiques textuelles universitaires et à l'écriture de la recherche dont celle de la vulgarisation scientifique, au-delà des pratiques réprouvées de plagiat. Dépités, il nous faut néanmoins reconnaître une chose : « [...] *La falsification, la contrefaçon sont aussi vieilles que le monde, et l'Histoire, ayant horreur du vide chronologique, a dû parfois les appeler à son secours* » (Fulcanelli). Au demeurant, « *une œuvre originale, c'est du plagiat pas encore détecté* » (Inge). Réagissons maintenant, dès à présent, en cet instant si nous ne voulons pas devenir « [...] *une branche morte sur l'arbre de la vie* [...] » (Wells).

Principales références bibliographiques

ATLANI Françoise, « ON L'illusionniste », in Almuth GRÉSILLON, Jean-Louis LEBRAVE (sous la direction de), *La langue au ras du texte*, Presses Universitaires de Lille, 1984, p. 13.

CARDON Dominique, *La Démocratie Internet : promesses et limites*, Éditions du Seuil et La République des Idées, septembre 2010.

DISRAËLI Benjamin

ENTRIALGO Frédérique, *La notion d'auteur comme objet de l'art. Copie, plagiat et originalité –* ESAM [enseignements théoriques] – 2005/2006 – [<http://www.articule.net>] p. 5.

FULCANELLI, *Les demeures philosophales et le symbolisme hermétique dans ses rapports avec l'art sacré et l'ésotérisme du grand œuvre*, Jean-Jacques Pauvert, Paris, p. 03.

GOARANT Bernadette, *Enseignement des lettres et multimédia*, Coll. « 36 », C.R.D.P. de l'Académie de Grenoble, 1998 [avant-propos].

GOFFMAN Erving, *Façons de parler* [trad. de l'anglais par Alain Kihm], Coll. « Le sens commun », les Éditions de Minuit, 1987, 4e de couverture.

HATZFELD A., DARMESTETER A. et THOMAS A., *Dictionnaire général de la langue française du commencement du XVIIe siècle jusqu'à nos jours*, précédé d'un Traité de la formation de la langue. 2 tomes [1890-1900], Delagrave, 1926, in

HEMINGWAY Ernest, *Les Vertes Collines d'Afrique* [1935] in *Nouvelles et Récits*, Gallimard, 1963), in MONTREYNAUD Florence, *Dictionnaire de citations du monde*, Coll. « les usuels », Dictionnaires Le Robert (nouvelle édition), 2008, p. 211.

HENRY O., *Nouveaux Contes du Far West* (version française par F. R.), Robeyr Pocket Collection, éd. Robeyr, Paris, 1945.

INGE William

JOUBERT Joseph, *Pensées, Essais et Maximes* [Le Normant, 1838 ; Lebrau et Gosselin, 1842], Perrin, 1928, in in MONTREYNAUD Florence, *Dictionnaire de citations du monde*, Coll. « les usuels », Dictionnaires Le Robert (nouvelle édition), 2008, p.

LEVESQUE-MAÏSBACHER Pascale, *FDM*, n° 318, nov. /déc. 2001.

MAURIAC, F. (1961). *Le Nouveau Bloc-notes : 1958-1960*. Flammarion.

MORIN, E. (2003). *Vers l'abîme ? Synergies Monde Arabe* (n° 01), pp. 12-14.

MONOT Philippe et SIMON Michel, *Habiter le cybermonde*, les Éditions de l'Atelier/Éditions Ouvrières, Paris, 1998, pp. 9-10.

ROUSSEAU Jean-Jacques, *Émile ou De l'éducation* [1762], Garnier, 1939.

RYOKAN, Miyamori, trad. Renondeau, in *Anthologie de la poésie japonaise classique* (Gallimard, 1971), in MONTREYNAUD Florence, *Dictionnaire de citations du monde*, Coll. « les usuels », Dictionnaires Le Robert (nouvelle édition), 2008.

VALÉRY Paul, *Rhumbs*, Gallimard, 1933, p. 148, in

WELLS Herbert George, *Quand le dormeur s'éveillera*, (1899) [Traduction par Henry D. DAVRAY et B. KOZAKIEWICZ], Édition du groupe « Ebooks libres et gratuits », p. 5, <http://fr.groups.yahoo.com/group/ebooksgratuits>.

WOLTON Dominique, *Internet et après : une théorie critique des nouveaux médias*, Flammarion, 1999, 4e de couverture.

Pour citer cet article :

Paradigmes

N° 04 - janv.

2019 | **16**

Foudil DAHOU, « Au tribunal des citations : l'auctorialité contrariée », *Paradigmes* 2019/4 (n° 04), p. 11-16.



Cours de didactique : comprendre-apprendre ses concepts-clés

Pr. Foudil DAHOU

Labo LeFEU [E1572304 : Fled]

Département de Lettres et de Langue Française

Faculté des Lettres et des Langues

Université Kasdi Merbah Ouargla

Si la pédagogie nous fascine pour sa relation humaine, la didactique des langues nous séduit pour sa rigueur. Pourtant, la scientificité des deux disciplines n'est pas toujours à la portée du futur enseignant. Les étudiants de l'École Normale Supérieure le savent pertinemment. Maîtriser les concepts-clés de la didactique exige des enseignants-débutants un véritable exercice d'imagination. En l'absence d'imagination, aucun acte d'enseignement-apprentissage ne peut aboutir. C'est pourquoi, il importe de comprendre les concepts et d'apprendre à les utiliser.

Mots-clés : *concept, didactique, pédagogie, enseignant, langue.*

Didactic course: understanding-learning your key concepts

If pedagogy fascinates us for its human relationship, the didactics of languages seduce us for its rigor. However, the scientific nature of the two disciplines is not always within the reach of the future teacher. The students of the École Normale Supérieure know it well. Mastering the key concepts of didactics requires beginner teachers a real exercise of imagination. In the absence of imagination, no teaching-learning act can succeed. That's why it's important to understand the concepts and learn how to use them.

Keywords: *Concept, Didactic, Pedagogy, Teacher, Language.*

*« La critique n'est rien si elle ne donne pas de sens à des pratiques qui existent déjà. »
I. Stengers et J. Schlanger (1988, p. 23) –
[Cf. C. Puren]*

En février 2017, le chef du département de français de l'École normale supérieure de Ouargla (ENS) me sollicite pour une conférence à destination des étudiants, futurs enseignants de l'Éducation nationale. Une seule consigne : la thématique de mon intervention doit tourner autour de la didactique des langues. Après quelque moment de réflexion, je me décide finalement à intituler mon discours simplement et tout aussi logiquement *Cours de didactique : les concepts-clés.*

Cette simplicité apparente (réellement trompeuse) me donne en fait suffisamment de recul pour que je puisse situer aisément mon jeté selon la trajectoire du *comprendre* à l'*apprendre*. Ces deux verbes d'action montrent effectivement toute la distance à parcourir (temporellement plutôt que spatialement) et tous les efforts et sacrifices à consentir au double plan physique et psychologique afin de faire aboutir notre entreprise commune.

Techniquement, une présentation en slide sobrement animée, précisément celle du « *apparaître* », me semble proprement adaptée à la situation : pas de temps mort et information à petite dose qui me permettent de contrôler et de maintenir l'attention de mon public. J'opte donc pour cette solution économique mais très efficace.

Ces aspects étant enfin réglés, il me faut maintenant trouver l'amorce de mon speech. Là aussi, l'originalité est fortement déconseillée ; toujours rester dans la simplicité (non la facilité) garantit incontestablement le succès pédagogique. Une fausse question alors : *qu'est-ce que la didactique ?*

Fausse, parce qu'il importe absolument de ne pas y répondre. Rappelons-nous, c'est seulement un hameçon. Il s'agit, non de définir la didactique (ce qui ne présente aucun intérêt en soi) mais bien au contraire de dire « *justement* » ce qu'elle n'est pas. Cela, nous le savons parfaitement : ni ensemble de recettes, ni théorie(s) et encore moins une simple méthodologie de l'enseignement. La didactique participe de tout cela sans s'arrêter à un élément en particulier. Le syncrétisme étant de bon aloi ; une formule heureuse s'impose : « *culture didactique* ». Laquelle « *culture didactique* » prend appui sur d'autres sciences susceptibles d'éclairer la démarche de l'enseignant dans le processus enseignement-apprentissage [cf. Ladjili].

Une telle perspective me conduit inévitablement à envisager de la sorte *la didactique des disciplines*. Cependant, pour être pleinement pertinent dans mon propos, je m'intéresse à la question fondamentale de l'évolution même de la discipline en convoquant le fameux schéma du triangle didactique. Ce schéma illustre mieux cette évolution car il permet de dégager, en gros, trois courants en fonction des segments liant les pôles du triangle deux à deux [cf. Ladjili]. (Fig. 01)

se mettre au diapason du Savoir que le Maître distribue démocratiquement, soucieux de la réussite de tous.

Cette triangulation me séduit déjà car la nouvelle approche du processus enseignement-apprentissage qu'elle suppose, introduit la notion de triangle didactique qui lui-même a généré d'autres concepts, propres à cette science [cf. Ladjili]. Concrètement, elle présente le mérite de rejeter une conception trop diadique ; pendant longtemps et « *à chaque moment, une relation privilégiée s'est instaurée entre deux éléments (2 sommets du triangle) avec rejet ou négligence du troisième élément* ».

- La pédagogie traditionnelle privilégie le rapport du maître au savoir et relègue l'élève au second plan, à un « degré zéro » de la culture.
- La pédagogie relationnelle se préoccupe de gérer la relation maître-élève considérant que tout apprentissage s'explique par la relation « séductrice » de l'enseignant avec l'enseigné.
- La pédagogie active met en relation directe l'enfant avec le savoir et maintient le maître dans une position d'accompagnateur dans la situation d'apprentissage.

La conception diadique du « triangle incliné » ayant été abandonnée, je me tourne en conséquence vers un « triangle redressé » se caractérisant par des rôles d'égale importance des trois pôles dans la situation pédagogique. Le triangle didactique concilie, désormais dans une unité, ses trois sommets » [cf. Ladjili]. Il devient ainsi un véritable système triadique et dynamique dont l'action est dès lors formatrice plus qu'informatrice. (Fig. 02)

Ce point étant éclairci, je reviens considérément à l'étymologie du terme ; d'abord adjectif qualificatif signifiant « *ce qui sert à l'enseignement* ». Puis, comme substantif, à partir de 1950 : « *l'art d'enseigner* » – comme tel, il demeure longtemps synonyme de pédagogie. Mais parce que l'approche didactique travaille de manière remarquable à la fois en amont et en aval de la réflexion pédagogique [cf. Astolfi], il me faut pareillement envisager la problématique de la didactique sous différents angles et différentes visions. Je m'arrête ici à quatre d'entre elles (ce choix n'engageant que ma seule responsabilité) : *Lacombe, Avanzini, Revuz et Vergnaud*.

- « La didactique ne constitue ni une discipline, ni une sous-discipline, mais une démarche, ou plus précisément, un mode d'analyse des phénomènes de l'enseignement. » *Lacombe*

- « La pédagogie désigne seulement la réflexion sur l'éducation de l'enfant. L'étude des méthodes d'enseignement ou de travail scolaire constitue l'objet de la didactique. » **Avanzini**
- « Il y a une culture didactique qui ne dictera jamais dans le détail sa conduite au maître, mais éclairera suffisamment la démarche pour qu'il puisse prendre en connaissance de cause de bonnes décisions. » **Revuz**
- « La didactique n'est réductible ni à la connaissance d'une discipline, ni à la psychologie, ni à la pédagogie, ni à l'histoire, ni à l'épistémologie. Elle suppose tout cela, elle ne s'y réduit pas. » **Vergnaud**

Sans entrer dans le détail de chacune de ces citations d'auteur (ce qui exige en pratique de longs développements), je retiens la possibilité d'une approche syncrétique même si la prudence et la réserve de Revuz me séduisent particulièrement. La *culture didactique* qu'il suggère ne contrarie en rien ni la liberté d'initiative ni le libre arbitre du pouvoir de décider par soi. Cette autorité du maître, légitimée par son autonomie avérée, n'est pas pour déplaire à l'universitaire que je suis. J'estime en effet que mon statut justifie amplement la revendication assumée de produire de la réflexion sinon de spéculer sur l'enseignement-apprentissage des langues étrangères en Algérie.

À cet égard, l'attitude de Bachelard m'ouvre une voie secourable : « *C'est en termes d'obstacles qu'il faut poser le problème de la connaissance scientifique (les causes d'inertie étant appelées obstacles épistémologiques)* » [cf. Ladjili]. Subséquemment, l'approche didactique jette un jour nouveau sur les desseins de la discipline.

En amont,

- « La didactique s'intéresse aux concepts qui fonctionnent dans une discipline donnée : leur histoire, leurs rectifications successives et les modalités de leur introduction dans l'enseignement ».

Selon les limites du champ épistémologique, la didactique s'intéresse aux contenus de l'enseignement comme objet d'étude.

En aval,

- « Ce qui intéresse le didacticien c'est l'étude des représentations chez les élèves, leurs réactions, leurs erreurs et leurs modes de raisonnement ainsi que les réactions de l'enseignant à l'égard de ces phénomènes ».

Suivant les possibilités du champ pratique, la didactique touche à la compréhension des phénomènes de l'intérieur et non plus en tant que résultat.

Cette dualité constitutive de la nature de la didactique éprouve le questionnement didactique en le ramenant à la pédagogie – sachant que celle-ci « *s'intéresse plutôt aux relations entre enseignant et apprenants et entre les apprenants eux-mêmes, au climat de classe, au choix des méthodes d'enseignement et d'évaluation et aux problématiques que sont la démotivation et le décrochage scolaire* ».

Par ailleurs, « *le sens du questionnement didactique se positionne toujours autour des savoirs à enseigner ; le paradigme actuel de la didactique définit les buts sociaux qu'on assigne à la connaissance* » (Tochon, 1999). Il est vrai que « *la recherche en didactique vise à répondre à une question très terre à terre des enseignants : comment améliorer les contenus et les méthodes de l'enseignement ?* » (Martinand, 1986) Pour ce faire, elle emprunte, entre autres, à la psychologie, la sociologie ou l'épistémologie.

Considérées ainsi, « *la didactique et la pédagogie sont les deux piliers des sciences de l'éducation et il ne faut pas les opposer* » [cf. Cormier]. De fait, « *opposer la pédagogie et la didactique est absurde, ces deux domaines sont évidemment complémentaires et le praticien a tout intérêt à s'intéresser aux résultats publiés par ces deux branches de la recherche s'il souhaite augmenter l'efficacité de son enseignement* » [cf. Cormier].

Et la conclusion ?...

Je m'arrête ici de manière assez abrupte (il faut le reconnaître) ; mon discours pourrait s'en ressentir mais je l'assume tel quel mon intention de départ n'étant que d'amorcer une question particulière relative à la sphère de la didactique : *ses concepts-clés*. Quantitativement, qualitativement, je n'ai certes pas fait *le tour de la question*. Là, n'est pas le plus important. Mon but principal était de montrer le début du chemin ; à chacun son pas ; à chacun son rythme... à chacun son engagement.

Annexes



Figure 1 : MSE : le triangle didactico-pédagogique incliné

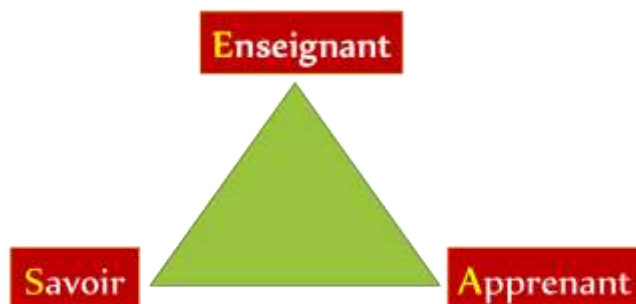


Figure 2 : Le triangle didactique "redressé"

Principales références bibliographiques

BENKILANI, Chiraz, et Mustapha ZAÏED. « Introduction à la didactique. » Édité par Institut Supérieur de l'Éducation et de la Formation Continue. Université de Tunis, s.d.

CORMIER, Caroline. « La didactique, les didactiques. » Bulletin de la documentation collégiale. N° 12. Juin 2014.

LADJILI, Touhami. « La didactique des disciplines. » s.d.

PUREN, Christian. « La didactique des langues-cultures étrangères entre méthodologie et didactologie. » Les Langues modernes, 1999 : 26-41.

Pour citer cet article :

Foudil DAHOUCHE, « Cours de didactique : comprendre-apprendre ses concepts-clés », *Paradigmes* 2019/4 (n° 04), p. 17-22.



Politique didactique et didactique nationale : l'autonomie, un long chemin à parcourir

Abdenmour Ahmadi¹

Département de Français
ENS-Ouargla

Toute réflexion portant sur l'avenir des langues est forcément légitime. Toute idée positive relative à l'enseignement-apprentissage des langues est nécessairement fondée. Le reste est l'affaire de tout enseignant de langue qui veut bien s'inquiéter du sort d'une didactique nationale. Le dernier mot est celui, tant recherché, de l'autonomie de penser et d'agir.

Mots-clés : *didactique, langue, enseignant, autonomie, système éducatif.*

National didactic and didactic policy: autonomy, a long way to go

Any reflection on the future of languages is necessarily legitimate. Any positive idea about language teaching-learning is necessary. The rest is the business of any language teacher who wants to worry about the fate of a national didactics. The last word is that, so much sought after, of the autonomy to think and act.

Keywords: *Didactic, Language, Teacher, Autonomy, Educational System.*

« Autonomie ou intégration ? Eh bien les deux routes demeurent ouvertes. De Gaulle s'arrête au carrefour et il attend » (Mauriac, 1961, p. 111).

Amalgamé à la langue

Ce qui suit est une brève réflexion libre d'un futur enseignant de langue étrangère qui s'interroge consciencieusement sur ses pratiques de classe à venir. Quelle attitude devra-t-il adopter, quelle conduite devra-t-il tenir, quel

¹ Abdenmour AHMADI est étudiant de 3^e année de licence de français à l'École Normale Supérieure de Ouargla. Il achève une formation de PEP (professeur de l'enseignement primaire).

comportement devra-t-il suivre dans son enseignement d'une langue-culture « à *amadouer* » ? Des choix certes, mais surtout des indécisions. Peut-être partir déjà à la recherche d'une référentialité qui résoudrait le trouble et apaiserait la conscience. Pourtant, l'esprit reste en éveil. Un rêve se dessine : *être amalgamé au terroir des faits de langue*.

Comparaison n'est pas raison

L'enseignement du français prend une grande place dans le Système éducatif algérien. Parfois, on a l'impression que cette langue étrangère a le même statut que notre langue maternelle – l'arabe – du fait de l'histoire, de la politique, de l'économie, etc.

En Algérie, en didactique et linguistique, on rencontre très souvent, dans les travaux de mémoire ou de thèse, des problématiques relatives à la comparaison de l'enseignement-apprentissage de la langue arabe avec celui de la langue française. Parfois, les thèses vont plus loin ; elles abordent alors un aspect assez anthropologique et culturel : *deux enseignants d'aires culturelles différentes enseignant la même langue, l'enseignent différemment*. Mais qu'entend-on au juste par comparer les pratiques d'un enseignant algérien à celles d'un enseignant français ?

Comparer deux enseignants qui pratiquent un acte pédagogique commun mais vivent dans un contexte différent, est-ce honnêtement comparer deux systèmes éducatifs ? Si l'on veut confronter un enseignant algérien et un enseignant français, cela n'exige-t-il pas de tenter de comprendre principalement le système éducatif de chaque acteur ?

En théorie, chaque enseignant transmet *son* savoir en adoptant une démarche didactique préétablie afin d'appliquer un programme élaboré par l'État. Pour le Français, il réfère sans doute aux documents et directives du CECR ; cette sorte de guide commun que l'on utilise pour l'élaboration des programmes, d'examens et de formations en langues étrangères, dont l'objectif déclaré est d'harmoniser les systèmes éducatifs européens. Ce guide est utilisé en Europe, mais on le retrouve également sur d'autres continents ou pays dont l'Afrique en général et l'Algérie en particulier. Si ce n'est de manière officielle, cela s'avère être le fait de personnes isolées, d'individus solitaires dont les métiers sont en étroit rapport avec le monde de l'Éducation et qui recherchent soit des modèles, prêts-à-appliquer, soit raisonnablement une source d'inspiration assez motivante.

Il faut admettre que le Système éducatif algérien est lié fortement au CECR. Pour revenir à notre préoccupation de départ, objet de notre simple réflexion, il ne s'agit pas de la comparaison de deux enseignants mais plutôt d'un rapprochement obligé par la langue commune. Si l'on veut, encore une fois, vraiment vidimer deux systèmes éducatifs, il faut que chacun ait une autonomie permanente pour justifier ses choix et harmoniser son enseignement-apprentissage. Cela n'est absolument pas contraire aux ambitions nationales qui peuvent tout aussi bien

« soutenir la diffusion de méthodes efficaces pour l'enseignement des langues étrangères et des langues maternelles dans l'esprit d'un renforcement de la coopération pacifique entre les communautés, les peuples et les nations » (Poth, 1997, p. 05).

Principe d'originalité

Cependant, nous récusons le statut de simples consommateurs. Rapprochement, avons-nous dit ; non imitation servile. Car si l'on se contente de consommer ce que l'Autre a récolté, les questions dérangeantes finiront par se poser d'elles-mêmes :

- À quel point l'imitation de son voisin par l'enseignant algérien aura-t-elle réussi ?
- La politique didactique impose-t-elle cette imitation aveugle ?
- S'agit-il simplement de cueillir les fruits du jardin de l'éducation comparée ?

Finalement, la vraie question se décline autrement : *Où sont nos didacticiens et leurs travaux ?* Si un manuel national existe en bonne et due forme, c'est que des enseignants, des inspecteurs, des conseillers, des spécialistes sont à l'œuvre. Suffit-il de les mettre sous les projecteurs. Il est vrai qu'il nous manque encore les instruments. Les Suisses en ont une pleine conscience :

« Ce qui fait défaut à la politique suisse des langues, ce sont des instruments qui permettraient une planification orientée vers l'avenir, basée sur un consensus et qui rende justice à l'importance du plurilinguisme institutionnel, social et individuel » (Lüdi & Werlen, 2005, p. 105).

Si une telle approche nous semble des plus saines, par ailleurs, la recherche d'une certaine authenticité ne signifie pas pour autant une fermeture sur soi. Nous adhérons aux bonnes volontés dont celle « *qui vise à promouvoir la culture de la paix à travers l'éducation plurilingue à tous les niveaux éducatifs, et le respect de la diversité linguistique* » (Poth, 1997, p. 05). Seulement, nous

voulons également notre propre conscience des choses ; c'est grandement légitime.

En guise de conclusion ouverte

D'éminents spécialistes le proclament constamment : *les sciences humaines et sociales restent encore à décoloniser*. C'est dans ce sens que nous devons travailler afin d'asseoir notre poids sur la scène internationale si nous voulons apporter notre contribution à l'espace linguistique mondial². Mais ayons toujours à l'esprit que de tels projets d'envergure commencent clairement par une politique linguistique et didactique avertie ; une ambition légitime que tout système éducatif national doit se donner les moyens et les ressources de concrétiser. Un enseignant de langue est aussi un commis de l'État ; sa responsabilité est incommensurable vis-à-vis des générations montantes. Communication et transmission, et non plus simplement grammaire, vocabulaire et conjugaison.

Principales références bibliographiques

CARRÈRE, C., & MASOOD, M. (2014). *Le poids économique des principaux espaces linguistiques dans le monde*. Fondation pour les études et recherches sur le développement international .

LÜDI, G., & WERLEN, I. (2005). *Le paysage linguistique en Suisse : recensement fédéral de la population 2000*. Neuchâtel: Office fédéral de la statistique.

MAURIAC, F. (1961). *Le Nouveau Bloc-notes : 1958-1960* . Flammarion.

POTH, J. (1997). *L'aménagement linguistique en contexte éducatif plurilingue (version Afrique) : Schéma directeur pour une réforme linguistique en contexte scolaire*. Mons: Centre International de Phonétique Appliquée.

Pour citer cet article :

Abdenour AHMADI, « Politique didactique et didactique nationale : l'autonomie, un long chemin à parcourir », *Paradigmes* 2019/4 (n° 04), p. 23-26.

ciences des textes littéraires



Printemps, l'automne scripturaire de Rachid Boudjedra

Dr. Saïd SAÏDI

Université Batna 1

Centre de l'Enseignement Intensif des Langues

Les défis signifient toujours par rapport à leur temps. L'affirmation est encore plus prégnante en littérature, la discipline étant naturellement dotée d'une grande faculté d'altérité prospective. Quand ces défis s'étendent aux conceptualisations humaines, aux affects, aux philosophies des vies, à l'Histoire surtout, les enjeux deviennent éminemment cruciaux.

Teldj, l'héroïne de « *Printemps* », multi championne de course d'endurance, le 400 m. haies, émancipée dans sa tête comme dans son corps, - elle est enseignante de littérature à l'université et homosexuelle - mais ballotée par une Histoire impitoyable, où le printemps, saison du renouveau vivifiant, loin d'être humide, pluvieux et fécond, se pervertit à tel point que l'humidité est sanguine, la pluie balistique, le renouveau mortel.

Lorsque même aux homosexuels, il faut des partenaires étrangers, c'est que l'indépendance et la liberté sont encore loin. Et il n'est point salutaire de compter sur l'un des plus grands écrivains pour une quelconque réponse aux multiples défis se dressant devant une société en perte vertigineuse de repères. L'automne s'installe durablement dans les esprits et la littérature de certaine contrée. Où serait donc le printemps ?

Mots-clés : *récit, savoirs, connaissances, langue, fiction.*

To tell by learning, to learn by telling

Challenges always mean their time. The affirmation is even more significant in literature; the discipline being naturally endowed with a great faculty of prospective alterity. When these challenges extend to human conceptualizations, affects, philosophies of life, especially history, the issues become eminently crucial.

Teldj, the heroine of "Spring", multi-time champion of endurance racing, the 400 m. hedges, emancipated in her head as well as in her body, - she is a professor of literature at university and homosexual - but wagged by a ruthless history, where the spring, season of renewal invigorating, far from wet, rainy and fertile, it is so perverse that the humidity is bloody, the rain is ballistic, the renewal is deadly. When even homosexuals need foreign partners, independence and freedom are still far away. And it is not healthy to count on one of the greatest writers for any answer to the multiple challenges facing a society in a vertiginous loss of landmarks. Autumn settles durably in the minds and literature of certain countries. Where would spring be?

Keywords: *Narrative, Knowledge, Language, Fiction.*

« Un beau livre, c'est celui qui sème à foison les points d'interrogation. » (Cocteau)

Les défis signifient toujours par rapport à leur temps. L'affirmation est encore plus prégnante en littérature, la discipline étant naturellement dotée d'une grande faculté d'altérité prospective. Quand ces défis s'étendent aux conceptualisations humaines, aux affects, aux philosophies des vies, à l'Histoire surtout, les enjeux deviennent éminemment cruciaux.

Printemps de Rachid Boudjedra campe parfaitement cette situation de plus en plus fréquente dans le monde moderne : le mythomane est à ce point schizo-phrène qu'il finit par croire définitivement à ses propres mensonges. La psychologie n'a sans doute pas encore forgé de terme pour désigner cet état où le mensonge devient réalité. C'est pourquoi la littérature s'en empare. Et investit durablement la fiction. Celle-là même qui légitime toutes les affirmations, ainsi que les vastes délires. La véracité tombe, et le texte crée la sienne propre. Avec plus ou moins de bonheur. Plus ou moins de rigueur.

L'un des théoriciens de la littérature, Tzvetan Todorov, pour corroborer cette vue de l'esprit et ces considérations sur cette vénérable discipline, cite Northrop Frye selon lequel :

« Dans toutes les structures verbales littéraires l'orientation définitive de la signification est interne. En littérature, les exigences de la signification externes sont secondaires, car les œuvres littéraires ne prétendent pas décrire ou affirmer, et donc ne sont ni vraies ni fausses ... En littérature, les questions de réalité ou de vérité sont subordonnées à l'objectif littéraire essentiel qui est de produire une structure verbale trouvant sa justification en elle-même ; et la valeur désignative des symboles est inférieure à leur importance en tant que structure de motifs reliés. »¹

Soit. Mais il arrive, aux œuvres littéraires de s'inscrire dans des moments d'accélération de l'Histoire où, la réalité est tellement dense, pesante, qu'elle en devient prégnante sur la fiction. Et l'écart maximal, habituellement réalisé par l'écriture entre le monde et les faits racontés, décrits, pensés, s'amenuise au point de se confondre et, l'écrivain le plus expérimenté, le plus talentueux, fût-il l'enfant terrible d'une littérature spécifique, elle-même fille naturelle de l'Histoire, devient funambule sans le savoir, sans s'en rendre compte. Et perd le bénéfice du légendaire et salutaire filet dont les auteurs disposent, l'ancrage historique, contemporain, se déroulant pratiquement en temps réel, devient très sensible, généralisé, ouvrant sur l'inconnu, explosif, déclenchant des passions plus explosives encore, car là s'anéantissent le luxe immense du recul et l'incomparable confort intellectuel du jugement différé.

Et l'Histoire ne s'accélère, les faits ne s'emballent que quand les événements deviennent des secousses telluriques et vont de plus en plus vite, au point, grâce au monde des médias et à cause du désormais irrémédiable village planétaire, de tenir le monde entier en haleine.

Tel est l'ancrage historique de « *Printemps* », ces mouvements de révoltes vécus par certains pays arabes, annonçant un espoir qui n'en est pas encore un ; ces révolutions, désordonnées, anarchiques, - comme tout ce qui se fait sous certaines latitudes – ont surpris le monde entier, y compris leurs commanditaires qui n'en espéraient certainement pas tant. Qu'un écrivain ayant une large audience s'empare du sujet n'a aucun sens, du moins aucune portée artistique et créative. Quand la réalité s'impose et implose la fiction, l'écriture qui se voulait une écriture de l'urgence devient celle du retard, et les précurseurs ne sont que de piètres retardataires.

Mais citons l'œuvre :

« Teldj était donc partagée, préoccupée, presque perplexe par rapport à cet entourage qui lui répugnait et qui l'attendrissait en même temps. À travers cette situation des gens d'en face, elle réagissait par de longues méditations solitaires sur l'état chaotique du monde, le nombre incroyable de guerres qui dévastaient le xx^e siècle et la précarité de l'homme engoncé dans le malheur et la pauvreté courant derrière cette chimère de la réussite matérielle et cette mythologie du bonheur, les bras ballants et se trimbalant dans les pays des autres, sans aucune lucidité. Aucune autocritique. Aucune curiosité. Aucun humour. »²

Grande phrase qui ouvre une très large perspective sur une réflexion philosophique, mais en même temps lieu commun et relais de tous les discours vains, mortifères des enthousiasmes et curieusement, plus les hommes lisent et entendent ce genre de propos, plus ils y croient et deviennent frénétiques dans l'exercice et l'illusion de pouvoir vivre véritablement ce mythique bonheur. Les médias, une certaine littérature, cultivent, accentuent, décuplent même cette illusion en transformant l'immédiateté en culte et la hâte en croyance fondamentale.

Autre lieu commun :

« Elle appelait cette tombée de la nuit, le moment safran d'Asie. Safran couleur des bonzes égayant la foule asiatique généralement habillée de bleu foncé ou de noir strict. Elle avait en effet passé deux années en Chine, à enseigner la langue et la civilisation arabes à

l'Université de Shanghai, grâce aux échanges culturels. Depuis, la Chine l'obsédait, la fascinait. Elle n'arrivait pas à s'en libérer. »³

La Chine. Tout le monde en parle. Cet immense pays devient l'arrière-plan de tout ce qui se dit, de tout ce qui se fait dans le monde d'aujourd'hui. Teldj aussi y va enseigner la littérature arabe. Dans le cadre des « *échanges culturels* ». Autre lieu commun donc. Le lecteur se retrouve en terrain familier. Il entend la Chine, Shanghai, la couleur safran des bonzes mais il ne connaîtra de la Chine que May, improbable étudiante homosexuelle et ses étreintes surannées et fausses, discordantes avec celles de Teldj. Que les échanges culturels servent au moins à quelque chose.

Deux lieux communs d'une banalité affligeante, après l'ouverture du roman sur les voisins de Teldj, courtiers en bourse et en affaires, vautours avides, agglutinés sur un pays immense de richesses et de désordres. Rien que du commun. Pourtant une incision érudite, mais courte sur Maimonide en partant du mot perplexe. Qui fait naître la perplexité chez le lecteur habitué à l'érudition de Rachid Boudjedra, développant de longues pages, poétiques à souhait, à partir d'un mot, d'une idée. Troisième lieu commun, encore plus affligeant, ce long passage, digne d'un quotidien moyen, n'ayant jamais effleuré la moindre inspiration :

« Une corruption qui faisait des états riches des pays pauvres, et l'Algérie n'y échappait pas qui avait vu apparaître depuis l'indépendance, ou plus exactement, depuis ce ratage de l'indépendance, des classes de nouveaux riches goulus, mal fagotés, souvent analphabètes, souvent anciens collabos, mais roulant dans des voitures colossales et vivant dans des maisons-bunkers d'une laideur architecturale épouvantable, de trois et quatre étages, et sur lesquels ils continuaient toujours d'ajouter d'autres étages, en en faisant de véritables buildings disgracieux, monstrueux, énormes, hérissés de barreaux de fer en guise de fenêtres pour bien cacher leurs femmes et y fourrer leur trouille. »⁴

Printemps semble faire de l'érudition de Rachid Boudjedra une réduction aux stéréotypes usés de mépris et d'ignorance : il cite Ibn Batouta et Mohamed El Amraoui pour illustrer « *la misogynie musulmane* ». Comme si dans l'œuvre de ces deux auteurs il n'y avait que ces deux passages. Pour un autre lieu commun des plus décourageants.

Paradigmes

N° 04 – janv.

2019 | 32

Il est vrai que cette érudition apparaît quelques pages plus loin, faisant découvrir au lecteur Oulog Beg, le vice-roi de Samarkand, homme d'état donc, mais plus encore homme de sciences et érudit continuateur de l'œuvre de Ptolémée :

« Oulog Beg cet astrophysicien qui construisit entre 1424 et 1429 le plus grand observatoire d'étoiles – long de plus de soixante mètres – et détermina les coordonnées de 1018 étoiles complétant ainsi les travaux de Ptolémée réalisés entre 100 et 170 ; conçu des modes de calcul pour prévoir les éclipses et mesura l'année stellaire... »⁵

Rachid Boudjedra avait sans doute pour objectif de citer Oulog Beg lui-même et son obsession antireligieuse fuse, s'infiltrer dans son roman, de manière récurrente :

« Les religions se dissipent comme le brouillard, les royaumes disparaissent, mais les travaux et les recherches des savants s'inscrivent dans l'éternité. »⁶

À croire que l'illustre astrophysicien n'aurait dit que cela. Affirmation boiteuse, qui ne peut émaner d'un esprit scientifique, tel que celui d'Oulog Beg, cartographe pionnier du ciel et des étoiles. Esprit à même de comprendre que rien ne s'inscrit dans l'éternité, pas même les recherches et les découvertes qui disparaissent à leurs tours, au bout d'un certain temps. Sinon pourquoi l'Histoire, l'archéologie, les musées... Et circonstances aggravantes, cette longue parenthèse érudite, choisie pour accuser la religion musulmane de tous les maux, est incise dans la description d'un acte de pédophilie, en l'occurrence le viol ou la tentative de viol sur Teldj, âgée alors de sept ou huit ans. Quand la haine est viscérale, elle en devient incontrôlable : l'auteur fait psalmodier des versets coraniques au violeur au moment de l'accomplissement de son acte ignoble :

« La brute a – maintenant – les yeux fermés et ne cesse de psalmodier des versets coraniques. »⁷

Un chapelet à la main en prime :

« Sort un chapelet de sa poche (...) il se met à l'égrener avec une voix de stentor et à réciter, à nouveau, des versets coraniques. »⁸

Rachid Boudjedra récidive et associe le Coran, du moins sa lecture, à l'acte de chair, où la culpabilité ne résiderait pas dans le fait, mais dans la religion :

« Ses amies faisaient l'amour avec elle en vertu d'un certain code, d'un certain rite, d'une certaine honte et d'une certaine négation de leur propre corps. Il y avait de tout dans cette nomenclature de la superstition. Ainsi, elle surprit l'une d'elles en train de lire des versets du coran avant de faire l'amour. »⁹

Il est bien vrai que la littérature est le domaine de prédilection de la fiction et que cette dernière ne s'embarrasse pas de scrupules, ni de barrières d'aucune sorte, mais même la fiction la plus tolérante ne saurait accepter une telle mauvaise foi, un tel mépris, une malveillance aussi sournoise, ce fanatisme fielleux.

Il n'y a que les êtres boursoufflés d'auto flagellation pour maintenir un tel acharnement contre une religion monothéiste, ayant émancipé à ce point l'humain et convertit de grands noms de la science et du savoir modernes.

Pour les lecteurs d'autres horizons, ces passages relèveront de la délectation sans doute et renforceront une homophobie savamment orchestrée depuis des décennies par des médias, des pseudos penseurs et autres intellectuels de pacotille, tous érigés en spécialistes de domaines inexistantes dans la réalité pour les besoins d'une émission préfabriquée pour la consommation immédiatement abêtissante des foules, à l'occasion d'événements tout aussi préfabriqués.

Est-on en droit de franchir aisément la ligne improbable séparant la réalité de la fiction ? Assurément. Quand l'auteur lui-même la transgresse. Le lecteur, même au sens de lecteur modèle d'Umberto Eco, se doit d'aller à la rencontre de l'écrivain. À partir du moment où à l'initiative de ce dernier, l'amalgame est fait entre la réalité et la fiction, toutes les lectures deviennent permises.

Même si sous des dehors dénonciateurs, Rachid Boudjedra fustige « *les médias étrangers dont la perversion sémantique n'a pas de limites* » lorsqu'ils nomment les mouvements de révoltes populaires « *Printemps arabe* », « *Révolution de jasmin* », en revenant au sujet plus longuement et détaillant cette imposture, il n'en imite et n'en adopte pas moins la posture car tout au long de l'œuvre, la religion, le Coran, l'Islam, voués aux gémonies, accusés de tous les maux et de toutes les monstruosités humaines constituent le socle sur lequel s'agglutinent un délire malsain et une imagination pathogène faisant de « *Printemps* » un roman relevant de la littérature babillarde et obsessionnellement répétitive, au lieu de faire de l'écriture la voix sacrée des muses et de l'esprit. L'auteur tourne en rond et au lieu de multiplier les joies et réduire les peines, il multiplie les peines et anéantit les joies. Parce que Teldj est une créature – le personnage est hautement improbable – non de l'esprit mais des relents nauséabonds du ressentiment envers tout.

Pourtant, à Salim, épistémologue érudit, père démissionnaire et quelque peu négligent de Teldj, l'auteur fait dire ces paroles ô combien judicieuses :

« (...) lorsque ce sont les autres qui fabriquent vos propres concepts, c'en est fini. »¹⁰

épisodes de l'Histoire, bafouée, dévoyée, réifiée, comprimée dans les vaines ambitions d'hommes sans scrupules et suppôts du mal gratuit et lâche :

« (...) d'autant plus que l'une des raisons qui a déclenché la Première Guerre mondiale de 1914 avait pour cause la convoitise du Maroc, donc, par l'Allemagne et la France. Le Maroc qui allait devenir finalement un protectorat français. Les livres d'Histoire ont toujours omis cet élément important et ont focalisé les causes de cette Première Guerre sur la Serbie et l'assassinat de l'archiduc d'Autriche à Sarajevo. »¹

L'enfant terrible de la littérature algérienne d'expression française récidive, avec « *Printemps* », dans la provocation pure, se voulant constructive, car elle seule sait relever les défis, après les avoir suscités. L'œuvre, spiroïdale, carapace de gastéropode toujours vivace dans l'esprit des lecteurs, ou s'élançant avec la fougue et la fascination des pur-sang d'un mythique haras, chemine tumultueusement dans des bribes d'Histoire tourmentée, hallucinée, démultipliée par les événements récents connus par le monde arabe, exacerbée encore plus par l'insertion de titres de presse, technique scripturaire chère à Dos Passos. Avec pour toile de fond une sexualité brute, sans érotisme, fougueuse comme il se devait et comme il en a toujours été avec Rachid Boudjedra, dans une société hypocrite en tout et spécialement dans l'acte générateur de la vie.

Alors même que la thématique générale est grandiose et peut sembler sublime, du moment que des peuples, certains parmi les plus riches de ce monde moderne, ayant un adossement culturel, philosophique, de savoir plusieurs fois millénaire, veulent accéder à un degré supérieur de conscience et de liberté, demandent à décider d'eux-mêmes et de leur devenir, de leur destins au prix de répressions sanglantes, gratuites, et humainement misérables – surtout parce que perpétrées par des hommes de la même condition sur leur semblables, divisés par des pouvoirs ridicules d'indigence intellectuelle, risibles d'incompétences chroniques et généralisées. Rachid Boudjedra opte pour des bifurcations surprenantes, insolites. Il érige en travail scripturaire une tumescence verbale artificielle et méthodiquement, corrode son récit, ne le laissant jamais se détacher, seul, libre, sur une aire suffisamment importante pour échapper à son emprise et ainsi, brise cette érudition à fleur de texte, cette possibilité de demeurer au sommet de la crête. Il fait retomber l'ampleur de son roman dans des creux et s'infiltrer dans des interstices, assurément déjà explorés. L'écriture devient hallucinogène, s'aliène, délire, et la déraison s'installe : Teldj se souvient de pratiques sacrificielles relevant de la démence, pour exorciser sa tante Malika d'une nymphomanie irrépressible. Souvenirs qui s'étendent sur des pages entières, débouchant à chaque fois sur un démenti

laconique, couperet tranchant net ces divagations malheureuses parce qu'inutiles :

« (...) parce qu'il n'y eut jamais, en réalité, de sacrifice du coq noir (...); "Car en réalité il n'y eut jamais un sacrifice de coq à Mchou-nèche !" »¹²

Il est vrai que toute littérature est essentiellement fabulatrice. Motrice est la fable dans l'écriture de la fiction, mais dans ce cas, l'alentour, le monde, voient naître des brasiers, soufflés par les vents des manipulateurs de toutes les espèces, les convoitises de toutes les bassesses, menaçant d'incandescence et d'inflammabilité. Le premier brasier étant une immolation, devenue, depuis, incontournable dans l'Histoire.

Sans doute Rachid Boudjedra répondait-il à l'interrogation intellectualiste et théorique d'Umberto Eco :

« Si les mondes narratifs sont si confortables, pourquoi ne pas tenter de lire le monde réel comme un roman ? ou bien, si les mondes de la fiction narratives sont si petits et trompeusement confortables, pourquoi ne pas chercher à construire des mondes narratifs qui soient aussi complexes, contradictoires et provocateurs que le monde réel. »¹³

L'ingrédient de base de la provocation, conduite et attitude permanente de Rachid Boudjedra, réside sans doute dans la capacité polygraphique de l'auteur comme en témoignent ces pages sublimes sur une explication cosmique des révolutions :

« Elle concevait la révolution, ou elle l'a pressentait – plutôt comme le mouvement d'un mobile imaginaire qui, parcourant une courbe fermée, passe et repasse successivement par les mêmes points, n'en finit pas de passer et repasser et dont elle sait confusément qu'il est la définition même de la révolution d'un point de vue philosophique, physique, astronomique et conceptuel, et dont les manifestants ne sont que des particules microscopiques jetés là parmi des milliards d'autres particules virevoltant comme des grains de poussière dans le soleil blanc (...) »¹⁴

L'écriture se devait, une fois cette cime et cette crête atteintes, d'y demeurer, en suspension dans les hauteurs éthérées de la créativité et non chuter dans la trivialité d'une passion physique stérile, obnubilant l'esprit de Teldj et de Nieve sa partenaire espagnole exilée en Algérie par le chômage et la crise économique épidémique en Europe :

« Et les deux femmes déchaînées n'avaient plus aucune conscience politique ou sociale du monde, aucun rapport avec la réalité qui les cernait de toute part dans cet espace ouvert sur la lumière, le ciel, la ville

prodigieuse et cette insupportable baie échanquée, ouverte sur ses 360 degrés. Presque obscène ! »¹⁵

L'esprit, sublimé dans beaucoup de passages, et ces considérations cosmiques sur les révolutions, cèdent l'espace narratif et la trame textuelle au sexe, à l'homosexualité plutôt. Encore de la littérature à la sauce hormonale. Ce doit être le piteux palliatif de l'écriture en rupture d'inspiration. Ce doit être aussi le refuge de ceux, dépassés, rattrapés par une gloire factice, un renom frelaté, une réputation surfaite qui n'ont plus rien à dire mais continuent à écrire, par l'inertie des scories du dire. Si la littérature hormonale exprime ce qui est tu c'est qu'elle est doublement inutile. Elle est prétexte et elle n'apprend rien. N'est-il pas plus profitable que la littérature se donne comme objectif d'apprendre ce que nul ne sait ? Cette littérature de l'impudeur fonctionne à outrance, et, pour peu que la nudité s'affiche, certaines contrées deviennent généreuses, accueillante, ouvertes, attentives au moindre bruissement de l'humain comme en témoigne l'anecdote de Alya, jeune égyptienne, reçue en héroïne parce qu'elle a montré son anatomie :

« (...) une jeune Égyptienne (Alya) s'était déjà fait photographier complètement nue par son petit copain ! mais très vite elle quitta le pays et s'installa à Stockholm avec les honneurs, les bourses, les refuges politiques VIP, etc. »¹⁶

L'esprit cède le pas encore plus devant l'attitude empreinte de crétinisme incurable d'Amina, qui parce qu'elle croit que son corps lui appartient doit le montrer ; sans doute n'a-t-elle que cela, n'est-elle que cela :

« Regarde ce qui se passe en Tunisie : Amina, cette gamine de dix-huit ans (18 !) qui a eu le tort de dénuder sa frêle poitrine et d'écrire dessus mon corps est à moi ! il est à moi ! et maintenant la voilà en prison, seule, isolée, maltraitée, accusée de pratiques sexuelles immorales et donc lesbiennes avec les autres prisonnières. Amina seule avec toute la Tunisie contre elle. »¹⁷

Le monde musulman n'a malheureusement pas atteint la maturité culturelle et de croyance nécessaire pour ignorer un tel acte - uniquement provocateur - et lui témoigner le silence de l'indifférence et l'inattention de l'insignifiance. Et l'effet Amina deviendrait pitoyable, à ajouter aux nombreuses gesticulations irresponsables.

Sans doute écrit prioritairement pour l'Occident, « *Printemps* » ballote Teldj héroïne improbable - encore plus improbable étant native de Mchounèche indûment traité étymologiquement, architecturalement, climatiquement - au gré d'événements historiques ingrats, incompréhensibles, sanglants et

malheureux où aucun bourgeon ne fleurit. Homosexuelle, enseignante universitaire de littérature érotique féminine, multi championne du 400 m. haies et donc rompue à l'endurance, émancipée, Teldj s'inscrit foncièrement aux antipodes de sa culture et de sa religion. Elle boit :

« Elle les imaginait, alors qu'elle en était à sa troisième vodka, acariâtres, revêches, simulateurs, affectés mais merveilleux quand même ! » « Dès la fin de son adolescence déjà, elle ne se livrait à ce genre de critique que lorsqu'elle discutait avec son père autour d'une bière (elle aimait la bière) qui pouvait durer plusieurs heures. »¹⁸

Elle veut consommer du porc là où les natifs ne veulent plus en prendre et alors qu'ils n'observent aucune restriction alimentaire, s'insurge même contre cet état de fait :

« (...) Teldj, en voyage à Barcelone, ne put y déguster une paella avec de la viande de porc. Elle se rendit compte que tous les restaurants de la ville avaient banni la charcuterie et les viandes de porc de leur paella. »¹⁹

Le lecteur occidental – déjà bien engoncé dans une homophobie patiemment forgée depuis des décennies – se délectera de cette estocade :

« Plutôt une sorte de mélange de plusieurs odeurs moisies : champignons pourris ou alacrité aigre filtrant des corps rachitiques des lecteurs de Coran et de leurs habits crasseux et loqueteux et – même – de leurs voix aiguës ou graves, psalmodiant en tous cas ou – plutôt – minaudant comme pour récolter quelques regards pleins de pitié ou de compassion ou de promesses charitables. »²⁰

Quand cette homophobie très restreinte, limitée, est gratuitement dirigée vers une communauté déterminée, cet écrit - censé appartenir à cette vénérable discipline de la promotion de l'esprit, du savoir, de la vérité, de l'enthousiasme -, chute dans le mépris et s'enrobe de fiel.

La fiction est permissive, tant et si bien que dans « *Printemps* » se sont glissés quelques manquements à cette encyclopédie maximale chère à Umberto Eco, renfermant la fiction, mais aussi la réalité, celle de l'auteur autant que celle des lecteurs, le passé aussi bien que le futur. En effet Rachid Boudjedra, partant de Mchounèche, sans doute par association phonétique affirme, sans nuances :

Paradigmes

N° 04 – janv.

2019 | **38**

Ne sachant certainement pas que Mchounèche est la version arabisée de *Himsounine*, pluriel de *hamsoune*, qui signifie paradis. Dans cette béance de

« Elle était née (...) [dans] ce village au nom chuintant (Mchounèche = abricotiers en berbère). »²¹

l'inexactitude, se sont engouffrées d'autres infractions. Il n'y a jamais eu de fournil à Mchounèche, pas plus que de maisons aux toits en tuiles :

« C'est dans cette région montagneuse du pays qu'on produisait les meilleurs abricots qu'on faisait sécher, l'été, à même les tuiles brûlantes (...) des maisons berbères (...) »²²

Cette même fiction permissive fait naître Teldj, l'héroïne, deux fois, nécessairement à des dates différentes :

« Elle était née en plein hiver (le 1^{er} janvier 1984) pendant une terrible tempête de neige. (Et c'est pourquoi ses parents l'avaient prénommée Teldj = Neige !) »²³

Il faudrait, toujours en conformité avec cette encyclopédie maximale, rappeler fermement qu'il n'a jamais neigé à Mchounèche et qu'il n'y neigera probablement point de sitôt. Le village, à une trentaine de kilomètres de Biskra, abrite des palmeraies, et alentour les paysages, lunaires, font penser beaucoup plus à l'aridité du grand sud qu'aux cimes enneigées des montagnes plus en amont au nord. Curieusement, là aussi le glissement linguistique vers l'arabe devient irrésistible. Il est vrai que personne n'a encore nommé un enfant Adhfel, neige en berbère, mais cela viendra peut-être. Ailleurs, la date de naissance avance d'une année : *« Née en 1983, j'avais à peine douze ans (...) »²⁴*

Plus loin la même date de naissance recule d'un mois : *« Elle était née (...) en plein hiver un 31 janvier (1984) (...) »²⁵*

En outre Teldj, née en 1984 ou en 1983 ne peut avoir trente ans en 2011 : *« Elle avait exactement trente ans. C'était, donc, à Shanghai en 2011. »²⁶*

L'érudition se devait sans doute d'être attentive à ce genre de données, car le vraisemblable demeure indispensable à l'œuvre qui se donne un adossement réaliste, des repères spatio-temporels vérifiables, existants, connus, affectifs même pour beaucoup de lecteurs potentiels.

Mais de quelle utilité est Teldj pour l'esprit, la réflexion, la littérature, l'écriture ? Servirait-elle de quelque manière que ce soit ces mouvements populaires de protestations grégaires et anarchiques où les inimitiés à peine déguisées menacent déjà des entités fragilisées par des éternités de gabegie ? De quelle conscience politique fait-elle preuve ? Est-elle consciente d'autre chose que de cette confrérie de cloportes qu'elle côtoie, ces bruyants et anonymes voisins occidentaux, Ali l'arpenteur, occupé à mesurer les artères d'Alger, dans tous les sens, avec la méticulosité de l'obsession et de l'inconscience et de

l'exactitude maniaques, Benjy qui meurt, sans avoir vraiment vécu, ni prononcé une parole intelligible, pareil à ces peuples vociférants et infantiles. Piètre héroïne imaginée par l'enfant terrible de la littérature algérienne d'expression française : dans ce contexte de mouvements de révoltes et de désobéissances populaires jamais atteints auparavant !

Toute bonne littérature vainc, triomphe de l'épreuve du temps. Que dira la postérité d'une œuvre pareille ? Qui se souviendra de Teldj, sans descendance, sans ambition, sans épaisseur, sans réalisation aucune, ni réflexions personnelles – si ce n'est une autre traduction du roman de William Faulkner, *Le bruit et la fureur* – ballotée par de tristes événements destructeurs, anarchiques, violents pour être violents, haineux sans conscience, sans projets, sans organisation ni objectifs. De *Printemps*, que diront les générations futures qui apprendront que la littérature est un dire intenté au silence, une parole brandie devant l'ignorance, une sculpture contre l'oubli et le dénigrement ?

Même dans la fable la plus délirante, l'héroïne ne fait pas le poids. Son existence littéraire revient à cette incompréhensible vérité humaine : On ne parle jamais des êtres vertueux et on dresse des monuments de ceux qui ne le sont point.

Mais trêve de recherches pointilleuses et que la question intellectuelle, critique, psychanalytique, éminemment moderne, fondamentalement abstraite, littéraire, digne de débats, soit posée : pourquoi cette obsession pour le mûrier ?

Principales références bibliographiques

- 1- TODOROV, Tzvetan : *Les genres du discours*, Paris, Le Seuil, 1978, p. 21.
- 2- BOUDJEDRA, Rachid : *Printemps*, Alger, Barzakh, 2014, p. 12.
- 3- Ibid., p. 13-14.
- 4- Ibid., p. 35.
- 5- Ibid., p. 32.
- 6- Ibid., p. 33.
- 7- Ibid., p. 31.
- 8- Ibid., p. 33.
- 9- Ibid., p. 110.
- 10- Ibid., p. 146.
- 11- Ibid., p. 145.
- 12- Ibid., p. 96.
- 13- ECO, Umberto, *Six promenades dans les bois du roman et d'ailleurs*, Paris, Grasset, 1996, p. 123.

- 14- BOUDJEDRA, Rachid : *Printemps*, Alger, Barzakh, 2014, p. 12.
15- Ibid., p. 169-170.
16- Ibid., p. 264.
17- Ibid., p. 264.
18- Ibid., p. 154-155.
19- Ibid., p. 276.
20- Ibid., p. 278-279.
21- Ibid., p. 249.
22- Ibid., p. 249.
23- Ibid., p. 18.
24- Ibid., p. 174.
25- Ibid., p. 249.
26- Ibid., p. 34.

Pour citer cet article :

Saïd SAÏDI, « *Printemps*, l'automne scripturaire de Rachid Boudjedra », *Paradigmes* 2019/4 (n° 04), p. 29-41.

ciences du langage



Les actes de langage dans le discours numérique : *cas des réseaux sociaux* « Facebook »

Amal BASLIMANE¹, Pr. Salah KHENNOUR

Labo LeFEU [E1572301]

Département de Lettres et de Langue Française

Faculté des Lettres et des Langues

Université Kasdi Merbah Ouargla

La parole est individuelle et rebelle aux règles. Elle échappe à toute tentative d'analyse à cause de son caractère « libre » et « créateur ». De même, les actes de langage, qui s'inscrivent dans le domaine de la linguistique de parole, font l'objet d'études controversées en raison de son classement catégoriel. Dans cet article, nous nous proposons d'étudier les actes de langage dans l'univers communicationnel de la technologie. Nous nous intéressons ici à la nature de ces actes et aux actions qu'ils accomplissent dans les réseaux sociaux. Notre approche se base essentiellement sur l'Analyse de Discours Numérique de Marie-Anne Paveau (ADN).

Mots-clés : *actes de langage, acte illocutoire coopératif, analyse de discours numérique, réseaux sociaux, technologie discursive*

Speech acts in the digital discourse: the case of social networks "Facebook"

The word is individual and rebellious to the rules. It escapes any attempt at analysis because of its "free" and "creative" character. Similarly, speech acts, which fall within the domain of speech linguistics, are the subject of controversial studies because of its categorial classification. In this article, we propose to study speech acts in the communicative universe of technology. We are interested here in the nature of these acts and the actions they perform in social networks. Our approach is essentially based on Marie-Anne Paveau's Digital Speech Analysis (ADN).

Keywords: *Speech Acts, Cooperative Illocutionary Act, Digital Discourse Analysis, Social Networks, Discursive Technology.*

« [...] En partant de la conception [...] de Saussure, on nous concédera bien que, parmi les signes extérieurs par lesquels peut se manifester la pensée, le langage est celui qui la serre de plus près. Nous croyons même qu'il

¹ Amal BASLIMANE est actuellement doctorante en *Analyse du discours et interdisciplinarité*. Elle soutient bientôt sa thèse de doctorat de 3e cycle à l'Université Kasdi Merbah Ouargla.

existe un très grand domaine de pensée qui serait impossible sans le langage. C'est qu'à côté du langage extérieur, il existe un langage intérieur [...] » Damourette et Pichon, Essai de grammaire, §3.

Introduction

Le langage n'est pas uniquement un outil qui divulgue la pensée ou un phénomène divin où s'incarne l'âme humaine comme certains le pensent, mais il est aussi une action et un instrument d'influence sur autrui et sur l'entourage. Le langage humain est censé produire des effets sur le monde qu'il ne se contente pas de décrire.

Conscient du pouvoir de la parole, au fil des siècles, l'homme n'a cessé de développer les supports et les médiums de son discours qui ont déterminé sa façon de communiquer. Du papyrus à la tablette tactile, les écritures ou les productions langagières ont connu des changements liés à la spécificité du canal de communication.

Dans cet article, nous nous interrogeons sur la nature des actes de langage tels qu'ils se manifestent dans le cas des réseaux sociaux qui deviennent un espace communicationnel populaire, accessible à toutes les catégories sociales. L'usage de ces réseaux ne se limite pas à une catégorie particulière comme *les artistes, les vedettes et les célébrités* qui cherchent à conquérir des « followers » dans le monde entier ; ils s'étendent aussi *aux politiciens* qui utilisent cette estrade numérique et virtuelle pour passer leurs messages afin d'influencer l'opinion publique et conquérir son adhésion. Pour B. K. Malinowski, « *la principale fonction du langage n'est pas d'exprimer la pensée, le langage est essentiellement un moyen d'agir* »². Ce que les internautes semblent avoir compris.

Les effets de langue n'étaient pas ignorés des premiers philosophes de l'Antiquité. Si l'on prend l'exemple de la *Rhétorique* d'Aristote qui attribue une intention particulière à l'argumentation ou ce que l'on pourrait appeler « *l'art de convaincre* », on constate que la place privilégiée de l'argumentation dans *la philosophie du langage* durant l'Antiquité n'est pas arbitraire – cependant son aspect pragmatique et actionnel n'y a pas été abordé explicitement. Les

² Catherine Kerbrat-Orecchioni, Henri Mitterrand, *Les actes de langage dans le discours : théorie et fonctionnement*, Nathan, Paris, 2001, p. 07.

actes de langage pourraient ainsi être associés à l'argumentation, à la conversation, et même à toutes les typologies discursives.

Ainsi, l'objectif de ce travail consiste à identifier les principaux actes de langage accomplis dans une sphère technologique interactive et à étudier leurs spécificités en cherchant à révéler leur mécanisme dans la production discursive étroitement liée à la technologie numérique.

Dans ce papier, nous exposons d'abord les travaux portant sur les actes de langage pour en avoir une idée assez précise. À ce stade, nous abordons les travaux du philosophe Austin et ceux des linguistes qui lui ont succédé ; par suite, nous traitons du discours et de son rapport au support numérique en nous appuyant sur *l'analyse du discours numérique* d'Anne-Marie Paveau. Enfin, nous analysons les principaux actes d'énonciation dans le contexte numérique et en particulier sur le réseau social « Facebook ».

Les actes de langage, des énoncés au discours

Tout d'abord, il est nécessaire de noter au départ que la théorie des actes de langage s'inscrit dans l'approche pragmatique qui s'intéresse à la manière d'appréhender la communication humaine et ses effets. L'origine de cette théorie nommée « *Speech Acts* » remonte aux travaux d'Austin et Searle intéressés par les effets de langage.

Cette théorie des actes de langage a pris son essor grâce à la publication posthume en 1962 d'un recueil de conférences données en 1955 par John Austin, *How to do Things with Words*³ dans lequel l'auteur s'est interrogé sur des phénomènes langagiers tels que les énoncés interrogatifs ou les énoncés impératifs qui échappent à la problématique du vrai et du faux : les énoncés tels que « *est-ce que tu viens* » ou « *tu viens* » ne sont ni faux ni vrais mais accomplissent un acte de requête ou d'ordre selon le contexte. Austin a récusé ainsi l'idée de l'École saussurienne pour laquelle le langage est un instrument de communication servant à décrire et à représenter le monde :

« Il est fréquent, depuis Saussure, de déclarer que la fonction fondamentale de langue est la communication. À quoi on ne peut pas objecter grande chose, dans la mesure où la notion de communication

³ Le titre français de cet ouvrage, *Quand dire, c'est faire* (1970).

est elle-même fort vague, et susceptible d'être infléchiée dans des directions très variées »⁴.

La conception de la communication selon la linguistique du XIXe siècle envisage les langues comme l'effort de l'humanité de représenter la pensée afin d'en constituer une image perceptible et dont l'acte d'informer est l'acte fondamental. Cet acte d'informer, d'après Austin, dissimule en lui d'autres actes.

« Elle [la conception de communication] amène à prendre l'acte d'informer comme acte linguistique fondamental. Affirmer, c'est alors informer autrui de ce que l'on sait ou de ce que l'on croit ; demander, ordonner, c'est informer de ce que l'on désire ou de ce que l'on veut ; se plaindre, injurier, c'est informer d'une peine ou d'une colère que l'on éprouve »⁵.

Ainsi, Austin a conclu que la parole, comme moyen d'agir sur le contexte interlocutif, permet l'accomplissement d'un certain nombre d'actes spécifiques. Au point de départ, Austin a classé les énoncés en deux catégories : *les constatifs* et *les performatifs*.

Les énoncés constatifs se rangent sous l'acte d'informer. Ils peuvent donc être vrais ou faux, ils permettent de décrire et de représenter une réalité ; alors que les performatifs sont des énoncés censés accomplir des actes à travers la parole, comme : *la promesse, l'ordre, la dénomination*.

Les énoncés performatifs sont ainsi des dispositifs servant à accomplir un certain type d'acte social portant en eux une force *de faire quelque chose*. Toutefois, suite à des critiques de sa théorie, Austin a renoncé à sa distinction performatif/constatif. Il a déclaré alors que toute énonciation est dotée du pouvoir de faire. Il a remarqué en effet que certains énoncés étaient mi-constatifs ou mi-performatifs et pouvaient accomplir le même acte.

Par ailleurs, selon la version austinienne des actes de langage rénovée, on distingue trois actes : *l'acte locutoire* considéré comme le fait de produire un énoncé c'est-à-dire c'est l'acte de dire en produisant des sons. À travers ce procédé phonétique, le locuteur produit des mots arrangés syntactiquement, en produisant des mots appartenant à un vocabulaire construit selon des règles

⁴ Oswald Ducrot, *Dire et ne pas dire ; principes et sémantique linguistique*, 1993, p. 02.

⁵ Oswald Ducrot, *Dire et ne pas dire ; principes et sémantique linguistique*, 1993, p 03

grammaticales spécifiques à une langue particulière avec une certaine intonation.

Cet acte locutoire est doté d'une certaine force conventionnelle qui s'appelle *l'acte illocutoire* – c'est-à-dire faire en disant quelque chose. L'acte illocutoire consiste donc à accomplir un acte en prononçant quelques énoncés tels que *promettre, demander, jurer, ordonner, annoncer, informer*. Cet acte illocutoire une fois réclaté via la parole, donne lieu non conventionnellement à un certain effet qui s'appelle *l'acte perlocutoire*. Ce dernier est défini comme l'effet psychologique que produit l'acte illocutoire sur le récepteur. Par exemple, « L'enfant dit : "J'ai faim" » ; la mère, en entendant cet énoncé, prépare le repas. La préparation du repas est l'effet que *l'acte illocutoire* « *requête* » a produit sur la mère.

D'après Austin, ces actes illocutoires ne sont *ni vrais, ni faux, mais réussis ou ratés*. Si l'allocutaire parvient à reconnaître l'intention communicative du locuteur, l'acte de langage de celui-ci est un succès ou il est réussi, mais si c'est le contraire, l'acte de langage du locuteur s'avère un échec ou il est raté. Il est nécessaire de signaler aussi que ces actes illocutionnaires sont classés par l'auteur en cinq catégories :

- **Les verdictifs** : ces actes illocutoires s'inscrivent sous l'aspect du jugement (un verdict) par exemple : *acquitter, considérer comme, calculer, décrire, analyser, estimer, classer, évaluer, caractériser*.
- **Les exercitifs** : ces actes illocutoires consistent à prononcer une prise de position c'est-à-dire à formuler une décision en faveur ou à l'encontre d'une suite d'actions : *ordonner, commander, plaider pour, supplier, recommander, implorer, conseiller, nommer, déclarer une séance ouverte, avertir, proclamer*.
- **Les commissifs** : ce genre d'actes illocutoires engage le locuteur à une suite d'actions déterminée : *promettre, faire le vœu de, s'engager par contrat, garantir, jurer, passer une convention, embrasser un parti*.
- **Les expositifs** : ces actes servent à exposer des conceptions, conduire une argumentation, clarifier l'emploi des mots, assurer les références : *affirmer, nier, répondre, objecter, concéder, exemplifier, paraphraser, rapporter des propos*.
- **Les comportementaux** (*Behabitives*) : ils désignent des réactions aux comportements des autres, aux événements qui les concernent telles que *s'excuser, remercier, féliciter, souhaiter la bienvenue, critiquer, exprimer des doléances, bénir, maudire, porter un toast, protester, défier, mettre au défi de*.

En conséquence, d'après la théorie des actes de langage d'Austin, l'acte illocutoire est identifié par la force qui permet d'accomplir un ordre, une promesse, une affirmation, une requête ou un avertissement, etc. Cependant, cette théorie s'intéresse aux énoncés isolés produits par la voix humaine sans prendre en compte la dimension interactive du langage en négligeant les actes accomplis par l'écrit (la signature), les gestes (salutation) ou encore l'évolution des moyens de communication et la numérisation du discours.

Après Austin, les recherches de *l'École genevoise* sur les actes de langage dans les conversations se multiplient ; elles s'intéressent de près aux diverses problématiques telles que l'interactivité caractérisant les relations entre les actes d'un discours.

Dans son article intitulé « Analyse de conversations et théorie des actes de langage », Christian Brassac souligne que la conversation est envisagée comme :

« Suite des actes illocutoires, les uns dits subordonnés aux autres, dits directeurs. Ces actes de langage, dont la combinaison constitue des interventions elles-mêmes constitutives d'échanges, sont en quelque sorte les atomes conversationnels placés à la base de la hiérarchie qui forme la texture discursive. D'où il est nécessaire de prendre en compte l'aspect interactif des actes de langage dans les réseaux d'échange et de partage sur le web. »

Suite à la publication de l'article d'A. Trognon et de C. Brassac critiquant le modèle genevois standard des actes de langage dans la communication conversationnelle, Jacques Möeschle propose de distinguer *l'acte de langage comme unité de communication* et *l'acte de langage comme unité de discours*. Dans cette perspective, les actes de langage jouent le rôle d'unités monologiques minimales soit un modèle dynamique et procédural, et non pas un modèle statique et structuraliste.

La parole dans l'univers numérique

L'univers numérique d'Internet a attribué au langage humain une dimension technologique. On entend ici par l'expression « *langage numérique* » toute pratique langagière produite sur un support informatique qu'elle soit écrite, orale ou autre (icône, image...). Le discours numérique ou électronique a été l'objet de maintes études ; certaines le considérant comme une nouvelle forme d'écriture (Chantal Clandel, Jaques Anis et Jean Véronis 2004-2007) ; d'autres l'envisageant comme une forme de communication oralisante (Michel Marocchi 2004). Quant à Marie-Anne Paveau, le discours électronique ou

numérique est un autre genre de discours sollicitant une autre approche qui prend son environnement technologique en considération.

D'après les études de Marie-Anne Paveau sur la technologie discursive, les énoncés numériques natifs sont envisagés en tant que composites au sein desquels l'aspect technique et l'aspect langagier sont indissociablement liés :

« La production langagière à la machine est en fait une production de la machine et il s'agit là d'une évolution inédite dans l'histoire du langage dont les sciences du langage doivent se saisir »⁶.

À partir de ce constat, elle propose une *linguistique symétrique* qui intègre à part égal les éléments linguistiques et les éléments non linguistiques afin de dépasser l'analyse logocentrée des phénomènes discursifs, et de considérer l'existence d'un continuum entre le linguistique et l'extralinguistique. Cette nouvelle approche a donné lieu à la naissance de l'analyse du discours numérique de Marie-Anne Paveau qui se situe dans une « *perspective écologique intégrative* » où la notion d'environnement est centrale :

« La définition du langagier ainsi étendue à ses ancrages matériels et environnementaux oblige les linguistes à modifier ses corpus et ses objets. "Production cognitive conjointe, écrit Brassac, la construction de significations qui trame l'interaction entre sujets humains est une dynamique de modelage de formes langagières, corporelles et artéfactuelles" (2004 : 251-252). D'où la nécessité de quitter l'égocéphalocentrisme de la linguistique traditionnelle pour envisager des productions conjointes ou, dans le vocabulaire de Latour, des assemblages de données relevant de matérialités différentes. »⁷

D'après Anne-Marie Paveau, certaines pratiques langagières sur les supports numériques sont des éléments composites :

« [...] quand il est constitué d'un assemblage entre du langagier et du technique. Dans le cadre de l'anthropologie symétrique de Bruno Latour (Latour 1991), le terme assemblage désigne l'articulation du social et du naturel en un tout hybride ; de la même façon, dans la perspective de l'ADN, le terme composite désigne la co-constitution du langagier et du technique dans les discours natifs d'internet. Les observables ne sont plus alors des matières purement langagières, mais des matières composites, métissées de non-langagier de nature

⁶ Marie-Anne Paveau, *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris, Éditions Hermann, coll. « Cultures numériques », 2017, p. 13.

⁷ Marie-Anne Paveau, 2010, « Une linguistique symétrique pour penser le discours », *La pensée du discours* [carnet de recherche], <http://penseeedudiscours.hypotheses.org/?p=95>, consulté le 30/11/2018

technique. On parlera alors de formes technolangagières, technomots, technomorphèmes, technogenres de discours. »

Les énoncés numériques possèdent donc des caractéristiques particulières qui exigent de prendre en considération la nature composite de ce genre de discours qui se manifeste non seulement à son niveau morphologique et syntaxique mais pourrait aussi s'étendre à son niveau pragmatique. C'est pourquoi dans ce travail, nous analysons les actes de ce langage numérique selon les paramètres de *l'analyse du discours numérique* de Marie-Anne Paveau (ADN).

Dans la partie suivante de l'analyse, nous partons du fait que l'acte locutoire dans le discours des réseaux sociaux se démarque par son composite dû à la nature de son médium, c'est-à-dire à son support informatique⁸. Selon la théorie traditionnelle de l'acte de langage, l'acte locutoire consiste à produire un énoncé linguistiquement acceptable, toutefois ce n'est pas le cas pour certaines pratiques langagières sur le réseau social « *Facebook* ». Ces pratiques ainsi que leur acte locutoire ne sont pas purement linguistiques.

Vers un mécanisme technologique des actes de parole

Facebook est un réseau social en ligne qui permet à ses utilisateurs de publier ou de partager avec d'autres utilisateurs des photos, des vidéos, ou des documents dans une sphère numérique qui peut être publique (avec tout le monde) ou privée (avec les amis), doté d'applications comme la messagerie et les jeux interactifs. Dans notre analyse, nous avons remarqué que dans cet espace virtuel, l'utilisateur peut effectuer certains actes locutoires à travers la technologie sans user de langage, par exemple inviter une personne à être un ami ne consiste pas à formuler un énoncé qui exprime le souhait d'être son ami mais cet acte se réalise en clic, l'utilisateur clique l'icône de l'ajout ainsi il envoie une invitation, lorsque l'autre utilisateur reçoit l'invitation sous forme d'un message linguistique, il clique sur l'icône de confirmation pour l'accepter – cet acte est à la fois locutoire et perlocutoire car confirmer l'invitation est un *acte coopératif*. Il est nécessaire à rappeler ici que l'acte locutoire est doté de la force illocutionnaire : cliquer sur l'icône d'ajout est un acte illocutoire d'invitation et cliquer sur l'icône de confirmation c'est l'acte illocutoire de créer une relation d'amitié. Nous remarquons que ces actes sont interactifs et coopératifs.

⁸Le support informatique sont les sites web, les applications... qui diffèrent ici du support physique comme l'ordinateur, la tablette, le mobile...

Un autre acte locutoire que l'utilisateur peut effectuer sans l'usage de langage consiste à exprimer son admiration ou son adhésion en cliquant sur le bouton « *j'aime* », cet acte illocutoire est l'accord avec un statut ou un commentaire publié ou partagé sur la page de *Facebook*. Nous pouvons aussi citer l'acte de bloquer, cliquer sur l'icône de « bloquer » donne lieu à la rupture de lien d'amitié avec un ami sur *Facebook* – comme on peut signaler avec un clic sans reformuler un énoncé. Rapporther le discours d'autrui sur *Facebook* consiste aussi en clic, il suffit de cliquer l'icône de partage pour rapporther la publication d'autrui sans redire son discours.

Cependant, la technologie n'a pas éliminé totalement l'usage du langage, l'acte locutoire dans certains cas composites se réalise en plusieurs tâches ; par exemple pour accomplir l'acte illocutoire de taguer un ami sur *Facebook*, il faut taper son pseudonyme puis cliquer sur envoi ou validation. *Commenter une publication, envoyer un message, féliciter un ami pour son anniversaire*, les actes locutoires de ces actes illocutionnaires ne se limitent pas à taper l'énoncé mais s'étendent aussi au clic car sans cliquer le bouton d'envoi, l'acte locutoire ne peut pas être accompli.

Certains actes illocutoires résultent d'autres actes illocutoires c'est-à-dire qu'ils sont à la fois illocutoires et perlocutoires interactifs (faire-faire) ; par exemple *commenter ou liker une publication, répondre à commentaire de son statut* – ces actes sont les résultats d'un autre acte illocutoire qui peut être une publication ou un commentaire ou une salutation. Catherine Kerbrat-Orecchioni désigne ce genre d'actes par « *les actes illocutoires coopératifs* »⁹ qui peuvent être inscrits dans l'approche conversationnelle.

Conclusion

En somme, l'acte locutoire dans le discours numérique, notamment sur le réseau social *Facebook*, se démarque par sa nature composite (*l'articulation de la technique et du langage*) à cause de la spécificité technologique ou numérique de son support physique comme *l'ordinateur, le mobile portable* ou son support informatique comme *les blogs, les sites, les Messageries*.

L'acte locutionnaire comme « *nouveau genre* » de discours peut être effectué sans le langage (un clic peut être suffisant) ou il est hybride du langage et de la technique, il ne suffit pas de reformuler un énoncé (taper un énoncé) mais

⁹ Kerbrat-Orecchioni Catherine, « Où en sont les actes de langage ? », *L'Information Grammaticale*, n° 66, 1995, p. 05.

de le valider avec un clic. De l'analyse des actes du langage sur *Facebook*, il ressort que les principaux actes accomplis sont :

- « **Liker** » ou « **j'aime** » : est un acte illocutoire d'admiration et une modalité exprimant l'attitude du locuteur vis-à-vis d'un statut ou un commentaire ; cet acte est un acte coopératif et interactif.
- « **Bloquer** » : est un acte illocutoire qui entraîne la rupture d'une relation d'amitié sur *Facebook* ;
- « **Taguer une personne** » : est un nouvel acte de nature technique apparu sur la sphère numérique qui consiste à interpeler un ami pour qu'il voit une publication ;
- « **Publier** » : est un acte illocutoire visant à annoncer quelque chose soit par un énoncé ou un discours ou par une image, ou encore par une vidéo ;
- « **Commenter** » : c'est un acte coopératif et interactif très fréquent sur les réseaux sociaux, qui s'inscrit dans la communication conversationnelle.
- « **Signaler** » : est un acte illocutoire qui consiste à porter plainte contre un contenu ou un compte *Facebook* ; cet acte donne lieu à l'acte perlocutoire qui est la suppression de ce contenu ou de ce compte.

Ainsi, d'une part, l'acte locutoire dans l'univers numérique revêt l'aspect technique de son support et devient hybride et composite en combinant le langage à la technique ; d'autre part, les actes illocutoires sur le réseau social *Facebook* sont coopératifs et interactifs, voire illocutoires et perlocutoires en même temps (commenter en réponse à un statut ou liker en réaction d'acte illocutoire comme poster une publication ou un commentaire...).

Principales références bibliographiques

- ANIS, J. (1999), *Internet, communication et langue française*, Paris, Hermès.
- AUSTIN John Langshaw, *Quand dire, c'est faire*, Éditions du Seuil, Paris, 1970 (traduction par Gilles Lane de *How to do things with Words: The William James Lectures delivered at Harvard University in 1955*, Ed. J.O. Urmson, Oxford, 1962)
- COOREN François. « Actes de langage et argumentation ». In : *Revue Philosophique de Louvain*. Quatrième série, tome 95, n° 3, 1997. pp. 517-544.
- DAMOURETTE (Jacques), PICHON (Édouard), *Des mots à la pensée : Essai de grammaire de la langue française*. 7 tomes, glossaire et table analytique " Éd. D'Artrey, 1911-1952 (« Collection des linguistes contemporains »).
- DUCROT Oswald, *Dire et ne pas dire ; principes et sémantique linguistique*, 1993, p. 02.
- HALTE Pierre (2013). *Les marques modales dans le chat : étude sémiotique et pragmatique des interjections et des émoticônes dans un corpus de conversations synchrones en ligne*. Thèse soutenue le 13 décembre 2013 à Luxembourg. [En ligne], mise en ligne le 13 décembre 2013. URL : [http://www.theses.fr/2013LORR0308].
- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, 2001, *Les actes de langage dans le discours*, Nathan Université, coll "Fac".

- KERBRAT-ORECCHIONI Catherine, « Où en sont les actes de langage ? » In : *L'Information Grammaticale*, N° 66, 1995.
- MARCOCCIA Michel, *Analyser la communication numérique écrite*, Paris, A. Colin, coll. « Icom ». Série « Discours et communication », 2016, 160 pages
- MARCOCCIA, M. (2000), La représentation du non-verbal dans la communication écrite médiatisée par ordinateur, consulté sur : [http // www montaigne.u-bordeaux.fr/GRECO/colloque-2000.html](http://www.montaigne.u-bordeaux.fr/GRECO/colloque-2000.html)
- MOESCHLER J. (1990a), "Théorie des actes de langage et analyse de conversation", in CHAROLLES M. FISHERS. & JAYEZ J. (éds.), *Le discours. Représentations et interprétations*, Nancy. Presses Universitaires de Nancy. 53-69.
- MOESCHLER J. (1991), « L'analyse pragmatique des conversations ». *Cahiers de Linguistique Française* 12,7-30.
- MOESCHLER J. (1992), *Le modèle genevois d'analyse de la conversation : structure, enchaînement et interprétation*, manuscrit.
- PANCKHURST Rachel, *Le discours électronique médié : bilan et perspectives. Lire, Écrire, Communiquer et Apprendre avec Internet*, Solal Éditeurs, pp. 345-366, 2006, Psychologie. <hal-00286914>
- PAVEAU M.-A., 2010, « Une linguistique symétrique pour penser le discours », La pensée du discours [carnet de recherche], <http://penseedudiscours.hypotheses.org/?p=95>, consulté le 30/11/2018
- PAVEAU M.-A., 7 août 2015, "Composite", Technologies discursives, [Carnet de recherche], <http://technodiscours.hypotheses.org/?p=699>, consulté le 20/11/2018.
- PAVEAU Marie-Anne, *L'analyse du discours numérique. Dictionnaire des formes et des pratiques*, Paris, Éditions Hermann, coll. « Cultures numériques », 2017, p 396.

Pour citer cet article :

Amel BASLIMANE, Pr. Salah KHENNOUR, « Les actes de langage dans le discours numérique : cas des réseaux sociaux "Facebook" », *Paradigmes* 2019/4 (n° 04), p. 45-55.



Paradigmes

Au-delà de la réprobation morale, la pratique de plagiat, dans sa tendance actuelle à devenir commune dans les milieux universitaires, détruit irrémédiablement le fragile édifice de la posture scientifique. L'énonciation académique est dès lors compromise. Nous ne savons plus construire nos discours. Notre seule réconciliation, une résonance ; celle de l'écho d'un fugitif remords qui peine à sortir au grand jour.
(F. Dahou, 2019)

Revue académique du laboratoire de recherche
scientifique : *Le Français des écrits universitaires*

LeFEU : E1572300 Université Kasdi Merbah Ouargla

N° 04 – janv. 2019 | **ISSN 2602-7933**

